



VILLE DE  
GEVREY-CHAMBERTIN

# Inscriptions scolaires 2017-2018

## Les inscriptions aux écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire Roupnel à Gevrey-Chambertin concernent :

- ✓ les enfants qui entrent en 1<sup>e</sup> année de maternelle (nés en 2014)
- ✓ les nouveaux habitants
- ✓ les enfants âgés de 2 ans ½ (très petite section) selon les places disponibles  
(nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2015)

### Retrait des dossiers

(sauf pour les enfants scolarisés en grande section à Gevrey-Chambertin)

**dès le 10 avril 2017**

au secrétariat de mairie  
et

sur le site de la commune :  
[www.ville-gevrey-chambertin.fr](http://www.ville-gevrey-chambertin.fr)

-o000o-

### A SAVOIR

Dans le cadre de la simplification des démarches relatives aux inscriptions scolaires, il ne sera plus nécessaire, **pour les élèves entrant au CP**, de déposer un dossier d'inscription ; une fiche élève sera transmise aux parents par l'intermédiaire de l'école. Elle devra être corrigée puis retournée signée

### Dépôt des dossiers

(sauf pour les enfants scolarisés en grande section à Gevrey-Chambertin)

**du 18 avril au 12 mai 2017**

au secrétariat de mairie  
-o000o-

### COMPOSITION DU DOSSIER :

#### Dans tous les cas :

- imprimé d'inscription signé par les deux parents
- copie du livret de famille
- copie du carnet de santé (pages vaccinations)
- justificatif de domicile
- enveloppe timbrée au tarif normal

#### Selon les cas :

- certificat de radiation
- copie jugement de divorce

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

**du lundi au samedi : de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h00  
sauf le mardi matin, le jeudi après-midi et le samedi après-midi**

## Déroghations

Elles concernent :

- les enfants domiciliés à Gevrey-Chambertin et scolarisés dans une école extérieure
- Les enfants domiciliés à l'extérieur de Gevrey-Chambertin et demandant une scolarité à Gevrey-Chambertin

**Imprimés disponibles à compter du 3 avril 2017**

- à la communauté de communes
- sur internet : [www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com](http://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com)

et à déposer à la communauté de communes – 2 rue Souvert – 21220 Gevrey-Chambertin

**avant le 12 mai 2017**